



LETTRE DE CONVOCATION AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame, Monsieur,

Conformément au décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs (sénatoriales du 27 septembre 2026), le Conseil Municipal, au même titre que les conseillers municipaux de toutes les communes du département de l'Eure, devra se réunir, en séance extraordinaire, le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures, à la mairie, salle du Conseil Municipal, afin de désigner ses délégués et suppléants. Je vous prie donc de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Bosroumois, le 26 mai 2026,

Le Maire,




Ph. VANHEULE

Mairie